Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Ce Journal paraît Semi-Hebdomadairement, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondances, etc., à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, MARDI 21 OCTOBRE 1851. No. 7.

M. Emile de Girardin.

Nous pensons que nos lecteurs ne liront pas sans quelque intérêt le jugement de M. Louis Veuillot, journaliste de l'ordre, sur l'écrivain socialiste de Girardin, en ce moment l'un des champions les plus ardents du républicanisme rouge. C'est M. Veuillot qui parle:

« La *Presse* (1) pratique du mieux qu'elle peut les maximes de la *liberté illimitée*, qui est la formule socialiste et le cri de guerre de son rédacteur en chef; car on sait que comme M. Louis Blanc a l'*organisation du travail*, M. Leroux le *circulus* et M. Proudhon l'*anarchie*, M. de Girardin a la *liberté illimitée*, belles inventions, qui permettent à ces messieurs de s'accorder sans s'entendre ! Au fond, le même esprit de destruction les anime, et leurs coups, dirigés par le père du mensonge, tombent sur les mêmes vérités. Qui pour ceci, qui pour cela, tous visent premièrement à supprimer le catholicisme ; M. de Girardin veut raser l'Eglise pour arriver à l'abolition de la Cour d'assises et de la police correctionnelle. Voilà l'idée de l'homme aux idées; mais il a une manière de s'en servir qui mérite l'attention. Suivant nous, M. de Girardin est malade ; il est obsédé d'apparitions et de fantômes, il a des terreurs, du délire. L'étude des causes et des effets de cette maladie n'est pas sans intérêt. Malgré l'essai fâcheux que nous avons fait des médecins en 1848, il se pourrait qu'aujourd'hui un grand médecin fût un grand politique.

« A force de s'occuper de lui-même et d'en occuper le public, M. de Girardin a fini par se croire un prophète ou un hérésiarque, ce qui probablement à ses yeux est la même chose. Il s'imagine qu'il a le moyen de faire avancer l'esprit humain, contre d'autres hommes qui le veulent retenir immobile ; il craint de n'être pas le plus fort ; il se persuade que les tenants du vieux monde le réservent à quelque terrible supplice ; il a peur de la roue et du bûcher.

« Cette appréciation trop complaisante de la puissance qu'il s'attribue et des rigueurs que l'on voudrait exercer contre lui, date de loin. Elle a pris de grands développements à l'époque où il fut mis au secret par M. le général Cavaignac. Lui absent, le monde est resté sur ses bases; lui revenu, rien n'a paru plus solide. Il n'en croit pas moins qu'il est l'homme du temps, l'espoir des uns, l'épouvante des autres, et que ces autres rêvent de le brûler, après lui avoir appliqué la question ordinaire et extraordinaire. Cette manie s'aggrave tous les jours. Il ne s'occupe plus qu'à effrayer le genre humain du sort que l'on prépare en lui à la pensée humaine. Dans ce dessein, il se livre à une revue rétrospective de l'ancienne législation à l'égard de l'hérésie religieuse, politique et morale. Il réimprime des arrêts du seizième siècle, rendus contre les protestants et les sorciers. C'est là, dit-il, où les réactionnaires, les Jésuites, les rédacteurs de l'*Univers* surtout, veulent en venir; c'est là ce qu'ils demandent pour se débarrasser d'Emile de Girardin et de ses idées. Il fait copier des descriptions de supplices, il en remplit les vastes pages de son journal, et il y met ce titre piquant : *Les temps que l'on regrette,—dédié aux rédacteurs de l'*Univers. Ainsi, cet arsenal de billots, de roues, de chevalets, c'est là ce que regrettent nécessairement les adversaires de M. de Girardin; c'est là ce que l'on veut lorsque l'on croit au catholicisme, lorsque l'on est partisan de la monarchie et lorsque l'on combat la belle thèse de la liberté illimitée.

« Sur ce pied-là, M. de Girardin, sans être un puits de science, n'ignore pas ce que nous aurions à répondre. Nous pourrions remplir un journal tous les matins des gestes et des doctrines des libres penseurs ou partisans de la liberté illimitée, depuis la première aurore du christianisme jusqu'à l'heure qui sonne en ce moment. Mais qu'obtiendrons-nous de la *Presse* par ces observations ? M. de Girardin ne se pique plus d'avoir une idée par jour ; il n'en a plus qu'une maintenant, une pour tous les jours, une idée fixe. Il tient avec M. Chouippe, il prouve avec M. Pelloquet que le catholicisme est le mal sur la terre, et il y ajoute, en son particulier, le soin de démontrer que la réaction, les Jesuites et le parti clérical s'apprêtent à le brûler vif, lui et la moitié des humains.

« Si ce n'était pas là de la folie, ce serait quelque chose de beaucoup plus malheureux et de beaucoup moins innocent.

« Ou M. de Girardin est arrivé à se persuader que ses adversaires veulent rétablir la législation pénale du moyen-âge, et dans ce cas il a perdu le sens;—ou il n'en croit rien, et alors toutes ces évocations sanglantes et toute cette obstination à crier que certaines personnes qui le combattent veulent des supplices, des flammes, des tortures, tout cela n'est qu'un calcul de sa politique, une machine qu'il dresse et fait mouvoir contre ses adversaires et contre la société.

« Or, ces souvenirs et ces tableaux présentés sans critique, sans philosophie, sans exactitude, accompagnés au contraire de commentaires venimeux ; cette prétendue histoire, devenue la plus atroce des calomnies, enfoncée comme un clou dans la dure cervelle d'un peuple ignorant, et qu'aucune réfutation ne peut atteindre ; ce n'est plus sans doute, au point de vue socialiste, un travail insensé ; mais il y aurait là un conseil de haine si monstrueux, que nous aimons mieux croire et que nous croyons à la folie.

« Nous avons toujours étudié M. de Girardin avec une curiosité mêlée de compassion, et nous pensons le connaître. Pour se rendre bien compte de cette individualité inquiète et remuante, il faut la prendre au point de vue moral : c'est là son côté intéressant et même son beau côté.

« A notre avis, M. de Girardin n'a point de talent. Comme penseur, il est nul ; jamais une idée n'est entrée ni n'entrera dans la tête d'un homme qui a pu se vanter d'avoir une idée par jour. On n'a pas des idées parce qu'on a la fièvre ; il ne faut pas prendre des illuminations de spéculateur pour des idées. Si l'on veut que M. de Girardin ait de l'esprit, nous ne contesterons point. "Dans les révolutions, dit M. de Bonald, il n'y a de gens d'esprit que ceux qui font fortune et ceux qui ne la veulent point faire." M. de Girardin a fait fortune, il est en règle du côté de l'esprit. Cela prouve qu'au négoce des idées, comme à beaucoup d'autres, on peut s'enrichir sans toucher à la marchandise. Ecrivain, M. de Girardin est, s'il se peut, plus mince encore. Ses admirateurs (il en a sur la parole intéressée de quelques petits parasites) doivent admirer bien plus le piston d'une machine à vapeur. M. de Girardin n'écrit pas : il vocifère sous l'influence d'une passion qui l'étrangle, ou il dégorge en hâte quelque lecture indigeste faite le matin. Nous avons beau lire ces alinéas vantés des gens de boutique et redoutés des hommes d'Etat, nous n'y sentons que le pouls d'un malade.

« Ce qui recommande vraiment M. de Girardin, c'est le spectacle de son énergie et de son malheur. Il est un des hommes les plus malheureux qui soient au monde. C'est l'enfant d'Agar, condamné à dresser sa tente contre la maison de ses frères et qui garde envers eux une perpétuelle hostilité, sans pouvoir les vaincre ni être vaincu. Que de préjugés, c'est-à-dire que de demi-vérités justifie cet homme qui entreprend follement d'abattre des vérités entières ! Il a été, il est, il sera *toujours un homme à part. Il* a pris vingt routes, au moins hardies, pour arriver à n'être qu'un particulier comme un autre ; tous ces chemins de traverse n'ont abouti qu'à l'éloigner du but.

« Cent fois il a cru arriver ; il a fait des pas jugés impossibles ; sa vie, vouée à la lutte, a été pleine de victoires : ses victoires sont restées stériles. De toutes les positions qu'il a voulu emporter, il a forcé la première enceinte avec un succès merveilleux ; la seconde, par où tout le monde passe en se laissant porter, jamais il ne l'a franchie. C'est un homme qui fait un pont par un effort de géant, et qui demeure sur la rive, faute d'un centime pour acquitter le péage. Fondateur d'un journal tout-puissant, jamais chef de parti ; député, jamais ministre ; victorieux, jamais triomphateur ; aspirant toujours au premier rôle, et toujours rejeté aux derniers rangs. Autrefois, il n'était, malgré tout, qu'une utilité dans le parti de l'ordre ; dans le parti du désordre, il n'est aujourd'hui, malgré tout, qu'une inutilité. Il a perpétuellement rêvé d'être illustre ou seulement célèbre : il ne sera que fameux.

« Il faut ignorer complètement le cœur de l'homme, toujours plus ambitieux et plus haut en raison de la force qu'il se sent et de celle bien plus grande que son amour-propre lui attribue, pour ne pas deviner qu'il y a là d'immenses douleurs.

« M. de Girardin a vu passer devant lui et arriver aux plus grandes tâches des hommes qu'il a protégés, ou battus et justement méprisés ; des hommes qui ne le valaient en rien, qui n'avaient ni tant d'esprit, ni tant de fortune, ni tant d'audace ; qui ne pensaient pas plus, qui n'écrivaient pas mieux, qui parlaient aussi mal et qui ne lui auraient pas disputé le prix Montyon. L'avantage de ces rivaux, leur unique avantage, c'était de n'avoir point l'ardeur aventureuse des Ismaëlites, d'être dans la voie commune et d'y trottiner sans vertu, mais sans témérité.

« Un si amer et si persévérant mécompte devait à la fin ulcérer un républicain fort mal disposé par la nature et par l'éducation à féliciter Sparte d'avoir tant de citoyens meilleurs que lui. Nous disons un républicain ; M. de Girardin l'était sans le savoir, et, certes, de tous les conservateurs qui ont été les pionniers de la république, aucun n'a plus efficacement travaillé que l'inventeur des journaux à bon marché et des romans-feuilletons ! Il était déplacé dans le parti de l'ordre, et il allait en sortir, quand la révolution l'y retint. Un an plus tard, il se serait trouvé républicain de la veille. Le 24 février il n'était pas prêt. Le dépit et l'horreur de voir monter au pinacle cette cohue d'écrivassiers, d'émeutiers et de maltotiers que le mouvement populaire jeta sur la scène, le précipita lui même dans la réaction. Ce fut sa belle époque, non seulement honorable, mais glorieuse, et qu'il ne retrouvera pas. Personne, durant quelque temps, n'eut plus autant de bonheur ni même autant de courage, car personne n'était plus en vue ni désigné à plus de fureurs. Il brava, dans leur triomphe, les républicains qu'il avait bafoués dans leurs espérances ; il fit tête à l'émeute, il alla jusque dans ses rangs, jusque sur la tombe de Carrel contraindre M. Marrast à lui donner la main. Un si grand et si utile courage éveilla pour lui, dans beaucoup de cœurs honnêtes, une émotion de sympathie sur laquelle il se méprit sans doute et dont il eut le malheur de ne pas se sentir assez honoré. On crut, nous pouvons en parler, que cette homme, après tant d'aventures indécises, voulait relever son nom, ou par de grands services, ou par une belle mort. Son langage le montrait lui-même à l'unisson de ce sentiment. Il lui arriva d'écrire avec une sorte de majesté. Certains articles de quelques lignes, jetés à l'émeute grondante, sont des modèles de cette éloquence véritable, née des cœurs forts, maîtresse des grands périls, qui raffermit les courages honnêtes et inquiète l'audace des méchants. M. de Girardin s'est efforcé d'avilir les éloges qu'il reçut et mérita dans ces jours héroïques. Il a cité, en diffamant la pensée qui la fit écrire, une lettre de félicitations que lui adressa M. de Montalembert. Il a tort. S'il devient jamais un personnage historique, cette lettre sera l'un de ses meilleurs titres à l'indulgence de la postérité. Elle prouvera qu'un jour au moins il a eu cette fortune de connaître le devoir d'un bon citoyen et de l'accomplir. M. de Montalembert n'est pas le seul qui lui ait fait l'honneur d'oublier le passé en faveur du présent et par espérance de l'avenir. Nous, à qui il n'appartenait pas de féliciter M. de Girardin, nous avons obscurément et consciencieusement voté pour lui. C'était, il peut nous en croire, sans le moindre désir de le flatter et sans la moindre intention d'obtenir un retour.

« Etions-nous trop indulgents pour la notoriété antérieure du fondateur de la *Presse* ? Tout ce que nous savons, c'est que la majorité parmi les électeurs ne pensa point comme nous, et que M. de Girardin ne fût pas élu. Même après ses signalés services, l'opinion du parti conservateur resta sévère pour lui. Une âme véritablement forte se serait résignée noblement à cette rigueur, qui n'est point condamnable, ou se serait noblement obstinée à la vaincre par des services nouveaux. Mais il est plus facile d'être furieux que d'être juste, et les plus ambitieuses entreprises de l'amour-propre ne vont pas jusqu'à pardonner. M. de Girardin fit une spéculation sur l'avénement du prince Bonaparte, força la première barrière, qui était de faire réussir cette candidature ; échoua, suivant l'usage, devant la seconde, qui était de recevoir un portefeuille de la main où il avait contribué à placer presque le sceptre, et se convertit au socialisme. C'est sa voie, mais ce n'était pas sa destinée d'y entrer magnifiquement. On sait par quelles avanies les socialistes lui firent acheter un baptême, quelles formules d'apostasie il fallut multiplier, comment le fier initiateur garda le mulet dans l'antichambre des clubs, combien de nazardes il reçut en attendant sa patente de représentant. Il semble que ces dures épreuves ont abattu son humeur jusqu'alors indomptable ; il est soumis et discipliné pour la première fois de sa vie, et il n'y a pas d'humbles offices par où la *Presse*, qui semblait jadis craindre le lieu commun, ne seconde aujourd'hui la guerre faite à la société et à l'Eglise. Cela va jusqu'à répéter la *République*, la *Feuille du Peuple* et l'*Evénement*.

« On y combat à la manière des sauvages. Il n'y a plus de réserve, plus de délicatesse ni de fierté sur le choix des moyens, plus de droit des gens. Nous avons vu un temps où M. de Girardin se serait fait scrupule de dire certaines balourdises décriées, d'agiter certains vieux oripeaux voltairiens, d'injurier certaines personnes sans défense. Aujourd'hui tout est bon, on se sert de tout, on ose tout pour attaquer tout. C'est une rage de banni, sans cesse enfiellée par toutes sortes de fanatismes méchants et absurdes. La *Presse* est le journal qui prouve le mieux l'impossibilité radicale d'arriver à la connaissance de la vérité sur les faits contemporains, et par conséquent à un accord quelconque par le moyen de la discussion. Tout y est nié, même l'évidence, même quand l'intérêt de la thèse ne l'exige pas absolument ; aucun adversaire n'y obtient justice, aucune vérité n'y reçoit satisfaction. C'est à la *Presse* que viennent tous ceux dont le cœur ou la raison faiblissent devant les périls ou les devoirs inhérents à la profession de foi catholique. On y mange du Jésuite partout, dans le premier-Paris, dans le second-Paris, dans le feuilleton, dans l'article Variétés, aux nouvelles de l'étranger, aux faits divers, et la consommation est plus grande en un mois qu'elle ne l'était au vieux *Constitutionnel* en une année. Brochant sur le tout, M. de Girardin, hérissé de plus de citations que n'en traîna jamais M. de Genonde, enveloppe et amalgame ces excès dans sa ridicule théorie de la liberté illimitée. Il ne s'aperçoit pas qu'il suffit d'un journal comme le sien, même avec la liberté limitée dont il use, pour renverser toutes les notions de justice et d'ordre social.

« Rien ne prouve mieux sans doute la violence et la profondeur de ses rancunes et la légèreté de ses études. Nous aimons à croire que cela prouve encore et par dessus tout le dérangement de son esprit. Nous ne pouvons admettre qu'un homme, quel qu'il soit, et à plus forte raison un homme qui a eu son jour de lumière et de grandeur, puisse faire à la société une guerre si implacable pour venger sa propre querelle, ou même, sans ressentiment particulier, puisse affronter sciemment la responsabilité que l'effet naturel de tant de mensonges ferait peser sur lui. Il est malade, voilà le mot de l'énigme. Qui expliquera cet homme, demande-t-on quelquefois ? L'explication est simple : C'est un orgueil désespéré.

LOUIS VEUILLOT.

(1) On sait que M. de Girardin en est le rédacteur-en-chef.

Bulletin Bibliographique.

Symbolique, ou Exposition apologétique du Symbole des Apôtres, par l'abbé Constant Clerc.—Paris, V.-A. Waille, libraire-éditeur, rue Cassette, 6. Prix : 5 fr.

Nous serons laconique (dit M Bailly dans l'*Univers*) sur le *Symbolique* de M. Constant Clerc ; car c'est une œuvre si grave, si importante, si heureusement accomplie, qu'elle mérite un long examen, un travail plus étendu que ne comporte un *Bulletin*, et nous pensons bien que l'*Univers* y reviendra d'une manière spéciale pour la faire apprécier de ses lecteurs comme elle mérite de l'être ; ici nous ne voulons et nous ne pouvons que payer à l'auteur et à l'ouvrage le tribut sincère de notre reconnaissance. Voilà un livre comme il en faut pour prouver aux hommes superficiels que le clergé compte des savants et des écrivains distingués ; voilà un livre qui fera les délices des catholiques instruits, qui apprendra à ceux qui l'ignorent tout ce qu'il y a de grandeur, de vraie et divine philosophie, de vérités utiles et pratiques dans le *Symbole des Apôtres* que nous récitons tous les jours, et que nous récitons souvent avec si peu d'attention, sans penser à tout ce que cette profession de foi du

☞ Voir à la 4me Page

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE PREMIER.

(Suite.)

Le meuble le plus élégant du cabinet est une vieille pendule, autrefois dorée, qui représente le serment des Horaces, pendule de réfugié et de conspirateurs.

N'oublions pas de mentionner ici que cet appartement a double face ; car, par un placard soigneusement dissimulé, il communique avec une autre pièce également arrangée en cabinet de travail et qui a une sortie particulière sur la rue vieille du Temple.

Marini enveloppé dans une houppelande couleur puce, est assis dans un vieux fauteuil de cuir et réunit, par un travail minutieux, une foule de petits papiers. Sur son bureau est un portefeuille ouvert ; ce portefeuille contient un assez grand nombre de billets à diverses échéances et des titres de différentes natures.

Car notre homme est quelque peu usurier et prêteur d'argent ; il y a tant de dévouements que l'argent achète, tant de désespoirs qu'il enchaîne et rive à soi ; mais Marini est bien encore autre chose ; un Italien qui n'aurait qu'un métier serait un Italien manqué. Par goût, par métier, par intérêt, par nature, celui-là aimait les variétés de costumes et de figures, il faisait donc dans la vie réelle de la comédie à travestissements.

Dans le moment présent il est *lui-même*, chose assez rare ; aussi nous empressons-nous de consigner ici son type véritable.

Il est petit, maigre, nerveux, développé du front, les cheveux coupés ras ; sur sa peau tendue ses veines se gonflent, regorgent d'un sang vigoureux ; il a la lèvre étroite, le front plissé, le sourire court, le regard furtif; sa physionomie a une énergie intelligente mais une préoccupation soupçonneuse.

Voilà ce qui frapperait au premier abord l'observateur ou le peintre qui voudrait faire un portrait consciencieux ; mais si les événements et les années ont laissé, en s'écoulant, sur les traits de l'Italien, le cachet caractéristique de la nature première, ils ont gravé profondément leurs traces dans sa pensée et lui ont forgé une seconde nature entièrement opposée ; car celle-là est le résultat de l'étude et de l'observation. Ses passions le conduisaient ; aujourd'hui il exploite tacitement celles des autres, car il a compris l'empire qu'elles ont sur chacun de nous. Sa pensée, son travail, son intelligence appartiennent à tous et à personne.

Donc, sa véritable profession est celle de conspirateur, ou plutôt d'agent de conspirations. Cela découle tout naturellement de son origine ; mais entendons-nous bien : *il signor* Mazini est un adroit coquin ; il a abandonné le métier pour son propre compte, mais il le continue comme spéculateur au profit des autres. Fin, adroit, énergique par occasion, insinuant par intuition, au lieu de poursuivre le songe creux de l'indépendance par la liberté, il cherche à résoudre petit à petit le problème bien plus facile de l'indépendance par l'argent.

Pour en arriver là où il est, voici l'échelle descendante qu'il a suivie :

Jeune, enthousiaste, il a commencé par admirer et aimer avec aveuglement les Mazini et consorts. Plus tard il les a craint, aujourd'hui il les méprise. Il était donc dans toutes les conditions voulues pour conspirer convenablement.

On le voit, pour ces messieurs qui s'intitulent les redresseurs des torts de la société, le messie de la vraie liberté, Marini, devait être un homme précieux, car il était au-dessus de cette faiblesse que l'on appelle l'entraînement, et pouvait mettre au service de ceux qui l'employaient ces petits talents de société.

Aujourd'hui, c'est un vieil usurier, dos voûté, voix aigre et grinçante, regard caché sous les verres bleus de ses lunettes, type de juif au premier chef. Demain, c'est le plus honnête et le plus inoffensif des propriétaires, au regard benin, au visage placide, allant prendre sa demi-tasse et lire son *Journal des Débats*. Un autre jour, vêtu comme un journalier, il parcourt les faubourgs et boit le vin bleu des barrières. Enfin, selon le besoin des circonstances, il accepte tous les rôles et prend toutes les physionomies.

Mazini était un homme précieux.

Tout-à-coup la sonnette de la porte fit entendre un bruit aigre.

Mazini se leva brusquement.

Qui peut venir à cette heure matinale ? dit-il, en enfonçant jusque sur ses yeux un vieux bonnet de soie noire et en mettant ses lunettes à verres bleus sur son nez.

Puis il alla à la porte, entrebailla un petit guichet, et regarda en dehors quelle était la personne qui avait sonné. Mesure de prudence à laquelle il ne manquait jamais.

Tiens! fit-il en refermant tout doucement le guichet et ôtant brusquement son bonnet et ses lunettes ; il redressa sa taille et ouvrit.

L'homme qui rentra tendit la main à Marini, puis, après s'être assuré par un coup-d'œil investigateur, qu'ils étaient seuls et que toutes les portes étaient fermées, il tira de la manche de son habit un petit papier et lut à voix demi-basse :

"Aujourd'hui le frère de Lyon doit arriver ; il remettra, pour constater son identité, l'autre moitié déchirée de cette feuille de papier."

Celui qui lisait donna en même temps à Mazini une enveloppe cachetée et continua :

" Le rendez-vous est à la chaumière, à six heures ; prévenir qui de droit. Apporter dans la journée tout ce qui est relatif à *l'alphabet révolutionnaire*. Ne pas oublier que l'on peut avoir besoin, au premier jour, d'un homme énergique et résolu et qu'il faut l'avoir sous la main. Veiller comme toujours."

Ce qui venait d'être lu était écrit d'une façon indéchiffrable.

—As-tu compris ? dit l'envoyé.

—Parfaitement.

—Je n'ai pas besoin de relire une seconde fois ?

—Nullement.

—La réponse ?

—Tout sera fait.

L'émissaire secret approcha de la cheminée le papier qu'il venait de lire, y mit le feu, regarda attentivement la flamme, jusqu'à ce qu'elle l'eût dévoré, tendit une seconde fois la main à Marini sans que sa physionomie froide et impassible participât à cette marque de cordialité, ouvrit la porte et sortit.

Marini prit l'enveloppe dans laquelle était le morceau de papier déchiré, et la serra dans un tiroir qu'il referma avec soin ; puis il alla s'asseoir dans son fauteuil.

Voyons, dit-il, en s'appuyant le front sur sa main ; prévenir du rendez-vous..... je n'ai que deux personnes à avertir pour ce qui me concerne.

Il fit deux croix et un chiffre sur une feuille de son carnet.

LANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 21 OCTOBRE 1851.

PREMIÈRE PAGE:—Appréciation de M.E. de Girardin, rédacteur de la *Presse*, par M. Louis Veuillot.—Bulletin Bibliographique.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQTES:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

AMERIQUE.

CANADA.

On lit dans le *Journal de Québec:*

En addition à la liste des mutations ecclésiastiques déjà publiées dans notre journal, nous croyons pouvoir donner la suivante:

M James Nelligan, chapelain de l'église Saint-Patrice.

M. E. G. Plante, chapelain de l'Hôpital-Général.

M. Ths. Roy, chapelain des sœurs de la Charité.

M. W. W. Moylan, curé de Saint-Sylvestre.

M. L. A. Dupuis, curé de Sainte-Hélène et Saint-Alexandre.

M. Nicolas Audet, vicaire à la Malbaie.

Nous apprenons que Mgr. l'Archevêque a fait les ordinations suivantes:

Le 4 du courant, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, les ordres moindres à M. Esdras Rousseau; le sous-diaconat à MM. Ant. N. Bellemare et Pierre Roy, et, le 5, le diaconat au même M. Bellemare.

Le 12, dans l'église de Saint-Anselme, la prêtrise à M. Nicolas Audet.

Etats-Unis.

CONVERSIONS.

Le 6 octobre, le Rév. William Everett, ministre de l'Eglise Episcopale Protestante de New-York, a été reçu avec un de ses coreligionnaires, membre de la communion romaine, après avoir fait abjuration entre les mains du rév. Dr. Forbes, dans l'église de la Nativité du même lieu.

M. Everett, dit le *Freeman's Journal*, a été plusieurs années un membre exemplaire de l'Eglise Episcopale Protestante. Il est un gentilhomme d'un caractère irréprochable et doué d'une intelligence plus qu'ordinaire. Il fut ces dernières années assistant-ministre de" l'Eglise des Saints Apôtres" à New-York.

Le même jour et aussi dans l'Eglise de la Nativité, a fait abjuration M. Hezekiah Thomas, ci-devant de l'Ecole de la Mission de l'Evêque Ives, à *Valle Crucis*, N. O. Le *Freeman's Journal* remarque à ce sujet:

"La touchante cérémonie de réception de ces messieurs eût pour témoins, nous dit-on, un petit nombre de leurs amis parmi lesquels, nous ne pouvous que l'espérer, il y a, pour une prochaine époque, apparence de quelques conversions nouvelles à l'Eglise."

EUROPE.

ITALIE.

On lit dans le *Giornale di Roma*:

" Hier, 21 septembre, a été célébré dans la basilique patriarcale du Vatican la fonction solennelle de la béatification du vénérable serviteur de Dieu Pierre Claver."

Nous trouvons dans la *Correspondance de Rome* les détails suivants:

La solennité de la béatification a eu lieu à Saint-Pierre dimanche dernier, 21 septembre.

On voyait à la *loggia* extérieure, où le Pape donne la bénédiction solennelle, un étendard représentant le B. Claver, qui recommande les pauvres négr: qu'il laisse sur la terre privés de tout secours humain. Ce tableau portait l'inscription suivante:

A. DEO. OPTIMO. MAXIMO.
Petrus. in. ælernœ. lucis. sinum. accercitus.
Jesu. Christo, Servatori. generis. humani.
Mauros. quos. omni. ope. destutitos. deseril.
Enixa. obsecr tione. commendat.

A la porte principale de la basilique, sous le portique, on voyait un autre tableau avec cette inscription:

Mauri. ad. Neocarthaginis. ex. Africa. appellentes.
Petrum· corporc. quidem. ægroto.
At. alacri. cos. animo. ad. littus. præstolantem
Divino. veluti. instincti. dignoscunt.
Decilesque. de navi. ad. ejus. pedes. corruunt.

Sur les deux portes latérales on lisait deux versets de la sainte Ecriture. Pun pris au livre de Job, cap. 29: *Auris audiens beatificabat me... eo quod liberassem pauperem vociferantem et pupillum cui non erat adjutor. Oculus fui cæco et pes claudo Pater erem pauperum.* L'autre verset était emprunté au Ps.71: *Coram illo procident Æthiopes... ex usuris et iniquitate redimet animas eorum, et honorabile nomen eorum coram illo.*

Les pilastres de la grande nef étaient recouverts de magnifiques draperies en damas rouge; l'immense tribune qui s'etend de la Chaire avait pris, sous l'intelligente direction du chevalier Sarti, une nouvelle et très gracieuse forme.

On avait mis de part et d'autre deux tableaux représentant les miracles déjà approuvés pour la béatification. Au fond de l'abside, sur la chaire de saint Pierre, était le portrait du bienheureux Claver.

La splendeur de cette décoration était rehaussée par la beauté de l'illumination; le plus bel effet était produit par deux longues files de lumières qui piramidaient autour du portrait du bienheureux.

A dix heures et demie, les Eminentissimes Cardinaux, le chapitre de Saint-Pierre, les Révérendissimes consulteurs de la Congrégation des Rites ont pris place. Alors le Révérendissime P. Roothaan, préposeur-général de la Compagnie de Jésus, s'est présenté au cardinal Lambruschini, préfet de la Congrégation, et, dans un discours sur les mérites du vénérable serviteur de Dieu, il a demandé que le bref de béatification fût promulgué; après lecture du bref, on a entonné solennellement le *TeDeum*, pendant lequel le portrait du bienheureux a été découvert au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Le verset et l'oraison propre du Bienheureux ont été récités par Mgr. Cardelli, archevêque d'Acrida, qui a célébré la messe pontificalement.

Notre Saint-Père le Pape est venu vénérer l'image du Binheureux le soir, après vêpres; il a reçu les offrandes usitées et s'est arrêté quelque temps à admirer la beauté des peintures et de la décoration.

Le soir, la façade de la maison et de l'église du Gesù était illuminée. On y remarquait un portrait transparent du Bienheureux Claver avec cette inscription:

Petro. Claver.
Carthagine. in. novo. regno. Granatensi.
Per. annos. amplius. XXXX.
Mauroruin. apostolo.
Ex. responso. Pii. IX. P. M.
Cœlitum. Beatorum. honoribus.
Hac. die. XI. Kal. oct. attributis
Societas. Jesus.
Ornamento. novo.
Et. præsidio. cœlestii. aucta.

IRLANDE.

On lit dans le *Tablet* de Dublin:

" Nous venons d'entendre dire qu'un don vraiment noble a été fait à l'Université. Le " contributeur anonyme" qui a déjà donné QUATORZE CENTS LOUIS au fonds, a écrit au Primat (d'Irlande) pour lui dire qu'il ajoutera à cette somme celle de TROIS MILLE SIX CENTS LOUIS, élevant par là sa contribution, au total, à CINQ MILLE LOUIS.

" En un mot, de quelque côté que nous tournions les yeux, nous appercevons des signes semblables d'encouragement, d'appui, de coopération et de triomphe,—de sorte que, si l'entreprise vient à échouer, cet insuccès aura lieu contre toute prévision raisonnable, et par l'effet d'un jugement de Dieu à l'égard de ce peuple, motivé par quelque cause impénétrable et mystérieuse."

ANGLETERRE.

LE DUC DE NORFOLK.—Cet adepte enfin avoué du protestantisme fréquentait depuis plusieurs années deux églises, l'une catholique, l'autre protestante. Cette conduite équivoque en faisant douter de la solidité de sa croyance religieuse, était néanmoins propre à dissimuler ses propensions secrètes. Le bill contre les titres ecclésiastiques lui a seul fait lever le masque. Placé entre le désir de plaire à sa souveraine et le danger de la défaveur royale, pouvait-il garder plus longtemps cette neutralité silencieuse et louche?

Le *Brighton Guardian*, journal protestant, s'exprime ainsi sur la conversion du noble Duc:

" La vérité est que le Duc n'est sérieux en aucune chose, et qu'il n'y a jamais à compter sur lui; il est simplement une girouette, et il a pu renoncer sans hésitation à un symbole parceque ceux qui le professant l'ont chagriné par leur conduite. Mais les catholiques n'ont pas besoin de le regretter; il ne fut jamais qu'un partisan tiède, et comme son influence décline journellement, il n'aura qu'une mince valeur aux yeux de "l'autre côté de la Chambre." On se souviendra que le digne converti s'est avisé de rendre muette son indignation contre le parti catholique jusqu'à ce que mademoiselle Talbot, avec sa fortune catholique, ait passé aux mains de son fils, lord Edward Howard."

La famille des Norfolk compte depuis son origine treize Ducs qui ont successivement adhéré à la foi catholique; les uns ont persévéré dans leur foi en dépit des persécutions; d'autres en subissant la mort pour elle. Il y a près de quatre siècles que l'Eglise compte parmi ses enfants les chefs de cette maison illustre.

Un autre organe important de l'anglicanisme, le " *Oxford Herald*," observe à son tour:

" Rome, cependant, a quelque motif de se consoler à ce sujet. Il n'est pas probable que ce qu'elle appellera *hérésie* ou *apostasie* sera perpetuel. Le Comte actuel de Surrey, qui est l'héritier présomptif du Duché de Norfolk, est un Romaniste plus devoué que ne l'ont été, probablement, aucun de ses ancêtres depuis la Reforme. Il n'est pas, vraisemblablement, homme à changer. On juge de la scission qu'a faite son père qu'elle le rattachera plus fortement à son église. Il est donc de toute probabilité que l'Angleterre ne verra pas de sitôt un autre Premier Duc appartenir à la communion protestante; mais là où la sincérité en fait de religion existe, ainsi que la fermeté et le dévouement, quelque égarés qu'on les suppose, s'il est impossible de ne pas les regretter, il est toutefois difficile de leur décerner le blâme."

L'une des religieuses instituées par le Dr. Pusey a dernièrement fait abjuration pour être reçue dans l'Eglise catholique. Elle avait été précédée dans la même voie par plusieurs de ses compagnes. Il ne reste plus que deux religieuses à " l'Asile" fondé par ce ministre, et l'une d'elles, assure-t-on, est catholique. Le Dr. Pusey est plein d'anxiété, voyant les choses prendre cette tournure.

CORRESPONDANCE.

Charité de la Mère Gamelin.

Monsieur le Redacteur,

Une des œuvres qui tenaient le plus au cœur de la Mère Gamelin était celle des pauvres aliénés. Ces êtres si disgraciés de la nature sont en effet d'autant plus à plaindre qu'ils sont plus incapables de se protéger. Une autre raison d'intérêt, que leur porte la charité, c'est qu'ils sont, sans le savoir, à charge à leurs familles et assez souvent le fléau de la société. Que faire d'un pauvre aliéné qui cherche à se détruire ou à détruire les autres?

On a vu que la Mère Gamelin a laissé à ses filles le précieux héritage de 17 folles ou imbécilles, dans la seule maison de Montréal. Nous devons ajouter que dans celles de Lapairie et de Ste. Elisabeth, il s'en trouve 14 autres plus ou moins dérangées dans leur esprit. Il faut avoir vu de ses yeux ces trente-un êtres infortunés pour pouvoir apprécier le mérite de celle qui s'était faite leur Mère. Car la plupart ont des infirmités corporelles qui aggravent de beaucoup l'état malheureux de leur aliénation mentale. Et en effet un imbécille est doublement à plaindre s'il est épileptique; et une Mère ne vit point quand elle a à partager ses soins entre un enfant si infirme et une dizaine d'autres qui crient après elle. Or, ceux qui suivent à la piste les misères humaines savent que celle-là se retrouve presque partout.

Aussi les Asiles ouverts par la Mère Gamelin à ces sortes d'infortunés étaients-ils trop étroits pour son cœur, que la charité avait élargi. Car elle voyait tous les jours de ces yeux la multitude des insensés qui courent les rues ou pèsent sur les familles comme sur les sociétés; elle appelait de tous ses vœux, le temps où il lui serait possible d'avoir un local assez spacieux, pour en recevoir un grand nombre et les y traiter comme le requiert leur triste état.

Elle gémissait et s'étonnait qu'une grande ville, comme Montréal, n'eut pas son Asile pour les aliénés; et qu'il fallait transporter au loin ceux de ce populeux district, au grand regret de leurs parents. Car qui peut ignorer la cruelle douleur d'un père et d'une mère qui se voient forcés de faire renfermer de pauvres enfants à plus de 60 lieues et de les confier à des mains étrangères que le cœur ne dirigent pas toujours dans les soins qu'il faudrait prodiguer à des objets si chers. Sa charité éclairée lui faisait sentir vivement le besoin d'un Asile d'aliénés pour les catholiques; et beaucoup de citoyens partagèrent ses sentiments. Car nous avons des habitudes et des besoins de religion, même dans l'état d'aliénation mentale. Personne n'ignore par exemple que la confession, le chant des cantiques, les pratiques religieuses contribuent beaucoup à calmer la fureur de cet état de souffrance. En voici un trait entre beaucoup d'autres que nous laissons de côté, pour n'être pas trop long.

Dans un des Asiles de la Mère Gamelin se trouve une fille de 50 ans, du nombre de ces infirmes dont nous parlons. Parfois elle devient furieuse; et pour l'appaiser on la menace tout simplement de lui ôter *son bon Jésus*. C'est une petite statue de Notre Seigneur, que lui a donnée une dame du Village, et qu'elle porte continuellement dans ses bras. Assez souvent elle pleure en regardant cette image du Sauveur, couverte de sang; et quand elle s'aperçoit que quelqu'autre fait mal, elle s'en va lui dire de finir, parce qu'elle fait pleurer son *bon Jésus*. Une seule parole du curé l'appaise, quand elle s'emporte contre quelqu'un de ses semblables; et la sœur qui en est chargée exerce sur elle le même empire.

Tel est l'ascendant de la religion, même sur ces cœurs.

Mais revenons à la Mère Gamelin. Plusieurs fois elle forma le dessein d'un asile d'insensés, qui répondit aux besoins de nos catholiques. Mais divers obtacles s'opposèrent toujours à l'exécution de ses pieux et charitables projets. Puissent-ils maintenant se réaliser! Ce serait le plus beau saule pleureur à planter sur sa tombe. Aux bons citoyens et aux généreux catholiques à rendre cet honneur funèbre à la femme forte qui fait aujourd'hui l'honneur de notre religion et la gloire de notre patrie.

UN CHRONIQUEUR.

Montéal, 21 octobre 1851.

Le Cabinet Nouveau.

L'organisation définitive et certaine du ministère reconstitué présente les noms suivants:

Inspecteur-Général,	MM.	Hincks.
Procureur-Général,	"	Richards.
Maître Gén. des Postes,	"	Morris.
Président du Conseil,	"	M. Cameron.
Commissaire des Terres,	"	Rolph.
Solliciteur-Général,	"	John Ross.

Pour le Bas-Canada:

Secrétaire Provincial,	MM.	M. A. N. Morin
Co. des Travaux Publics,	"	John Young.
Procureur-Général,	"	Drummond.
Receveur-Général,	"	Tache.

Orateur du Conseil avec un siége dans le cabinet, " R. E. Caron.

Un Solliciteur-Géneral n'a pas encore été nommé pour le Bas-Canada. Quelques journaux désignent à cet office l'un ou l'autre de MM. Cartier et Chauveau.

DÉPART POUR QUÉBEC DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—Le *Toronto Globe* émet sur cet évènement les réflexions suivantes:

" Nous sommes certain que les citoyens de toutes les classes, indistinctement, verront le départ de Lord et de *Lady Elgin*, de cette ville, avec le sentiment d'un regret sincère, et que la bonté et la courtoisie que leurs seigneuries ont invariablement témoignées à l'égard de tous ceux qui ont eu des rapports avec Elles, ont laissé une impression qui durera longtemps. Nous pensons qu'il n'est pas arrêté que *Lady Elgin* doive passer l'hiver à Québec, et qu'en ce cas il est probable que *Lord Elgin* visitera encore la Province Supérieure avant le terme de la navigation. Mais le départ, samedi prochain (19 octobre), de Son Excellence, doit être considéré comme son congé officiel de Toronto, et il emportera, sans nul doute, les meilleurs souhaits des citoyens pour sa prospérité future et celle des membres de sa famille."

Dimanche l'après-midi, le vapeur *Highlander* ayant à bord *Lord Elgin* ainsi que la Comtesse d'*Elgin* et leur suite, accosta le quai de Longueil; de là, *Lady Elgin* fut conduite par un train spécial du chemin de fer, à St. Hilaire de Rouville chez M. le Major Campell, où elle résidera provisoirement.

C'est hier, lundi, que Son Excellence le Gouverneur-Général doit avoir fait son entrée solennelle à Québec. Les journaux ont d'avance annoncé cette arrivée comme l'occasion d'un " gala splendide et général, et d'une fête, la plus belle qu'on ait peut-être jamais vue à Québec." Le Conseil Municipal de la cité a publié officiellement le programme de cette journée, dans lequel est indiqué l'ordre d'une procession des sociétés nationales et littéraires, une parade des compagnies du feu, une marche militaire, une promenade aux flambeaux, un feu d'artifice. Tous les bureaux publics et la plupart des ateliers, magasins et boutiques devaient être fermés pour la journée: le tout pour inaugurer la consécration nouvelle de la ville de Champlain comme capitale du Canada.

" Pour nous, dit le *Canadien*, décidés à prêcher à nos concitoyens plus d'exemple que de paroles, nous observerons *religieusement* et patriotiquement ce jour-là en ne publiant pas notre feuille, et nous prions nos abonnés de faire comme nous. Comment, d'ailleurs, pourrait-on raisonnablement exiger que nous nous renfermions pour travailler; tandis que les clameurs du dehors, les fanfares et les cris de joie viendraient nous troubler dans notre isolement et notre solitude? pourquoi voudrait-on que le journaliste, qui compte si peu de jours de congé dans une année, fût le seul qui ne pût prendre part à une fête publique?..."

On lit dans le *Canadien* de vendredi:

" COMTÉ DE BELLECHASSE.—Hier, 16 octobre, l'honnorable M. Chabot s'est rendu à St. François, où il y avait grande réunion de personnes des différentes paroisses du comté, à l'occasion de l'exhibition qui devait y avoir lieu, dans l'intention probablement de connaître les vues du comté avant de répondre affirmativement à la réquisition qui lui a été faite par ce comté; et la réception qu'il a eue ne laisse rien à douter sur le succès de son élection. Ses paroles ont fait impression; on a de suite reconnu en lui l'homme pratique, l'homme d'affaires, et surtout le citoyen honnête et tout dévoué à la cause de son pays.

Pas moins de quatre autres personnes, de différentes localités du comté, se sont annoncées comme candidats; toutes sous les même couleurs politiques que M. Chabot, et sans aucun doute avec les meilleures intentions de servir leur pays; mais leur nombre prouve de suite qu'aucun de ces nouveaux débutants n'est influent en dehors des limites de son voisinage; et il est plus que probable que ces jeunes patriotes s'appercevront que le meilleur mode pour eux de débuter en politique serait de s'unir tous comme un seul homme pour choisir l'homme qui peut rendre le plus de services à son pays et au beau comté de Bellechasse.—(*Communiqué*).

N'aurait-on pas le droit d'adresser la même suggestion au comté de Terrebonne?

COMTÉ D'ESSEX.—Le Colonel Prince est non-seulement revenu contre sa décision première de renoncer à la vie publique, mais il n'épargne maintenant aucun effort pour ressaisir le mandat législatif de ce comté. Les amis de M. Prince secondent de leur mieux cette disposition, mais on leur reproche d'être peu scrupuleux sur les moyens. En effet, il parait que plusieurs d'entre eux, orangistes déterminés, s'efforçent de susciter dans l'esprit d'une portion des électeurs, des préventions défavorables au candidat réformiste, M. Caron, et aux catholiques qui appuient sa candidature. Néanmoins, M. Caron a lieu de compter sur la pluralité des suffrages; il est habilement défendu dans cette lutte par l'"Essex Advocate", journal de l'opinion réformiste.

COMTÉ DE NORFOLK.—Le *Simcoe Advocate* nous apprend que les réformistes de ce comté, après avoir fait accord ensemble, ont unanimement offert la candidature au Dr. Rolphe. M. Israel N. Powell, qui fut le représentant de Norfolk en 1844-8, et M. H. J. Boulton, le député actuel du même comté, qui tous deux briguaient l'élection, ont retraité en faveur du Dr. Rolph.

COMTÉ DE RIMOUSKI.—Une grande assemblée des électeurs de ce comté s'est tenue le 12 courant à l'Ile Verte, et la conduite parlementaire du docteur J. C. Taché, le représentant actuel, y a été, dit le *Canadien*, unanimement approuvée. Le même journal ajoute qu'ayant accepté de nouveau la candidature, il y a toute apparence que M. Taché aura réélu sans opposition.

COMTÉ DE NICOLET.—M. L. E. Pacaud est depuis quelque temps dans ce comté où l'on dit qu'il fait des harangues aux portes des églises pour le compte du parti démocrate.

Il parait qu'à St. Maurice on ne parle plus de M. Papineau. M. le Dr. Dezaulniers parait devoir être le candidat heureux dans cette division électorale, malgré les efforts multipliés de son concurrent M. J. E. Turcotte.

Le *Plattsburg Republican* rend compte avec satisfaction de l'état avancé des travaux de construction du " chemin de fer de Plattsburg à Montréal." La température singulièrement favorable du mois dernier a permis aux travailleurs disséminés sur tous les points de la ligne de poursuivre sans interruption leur tâche. Il en résulte que, mettant ensemble

---

" Apporter tout ce qui a rapport à *l'alphabet révolutionnaire*."

Il alla à un des angles de son cabinet, fit jouer un ressort imperceptible et prit dans une cachette pratiquée dans le mur un paquet de papiers qu'il mit dans son portefeuille; puis il revint s'asseoir dans son fauteuil. Marini était méthodique.

Après quelques minutes de silence, il murmura entre ses dents:

Un homme.... résolu.... énergique... il paraît que la marche.... Qui.... pourrais-je?... Oui.... Oui..... celui-là fera l'affaire.... Son dossier est complet..... Une petite saisie aujourd'hui.... C'est la misère... il a une fille.. on en tirera bien pied ou aile.

Toutes ces paroles entrecoupées passaient lentement sur ses lèvres comme le murmure ou l'écho de sa pensée.

Tout en parlant, il avait mis en ordre les papiers de son bureau.

Lorsqu'il eût jeté sur son cabinet un dernier regard de muette et scrutative interrogation, il entra dans la chambre à coucher dont il referma la porte à double tour.

Un quart-d'heure après il en sortit parfaitement méconnaissable. Habit noir, court et râpé, pantalon étroit et luisant, cheveux grisonnants, chapeau à rebords étroits et plats posé sur le sommet de la tête.

Il s'apprêtait à sortir lorsque la sonnette agitée résonna une seconde fois.

Encore quelqu'un, dit-il, en faisant un soubresaut involontaire: cette sonnette a un son vibrant qui me retourne le sang; je la changerai.... Si c'était Forin!....

Et d'un coup d'œil rapide, il regarda les *trois Horaces*, puis, après la précaution d'usage, c'est-à-dire, l'examen muet par le petit guichet, il alla ouvrir.

Ce n'était point Forin.

L'homme qui avait sonné ne fit pas un pas pour entrer; il resta sur le seuil debout et froid. Son œil creux avait un regard terne, et tout autour de son visage osseux de longs cheveux châtains, sales et mal peignés descendaient en désordre sur son cou et sur le collet de sa redingotte; son corps était en analogie avec son visage, mince et raide à un tel point qu'on eût pu croire que chaque mouvement devait le briser.

Monsieur Marini? dit-il, d'une voix brève, en abaissant à moitié sur ses yeux ses paupières flasques et plissées.

—C'est moi.

Cet homme alors fit un mouvement de la tête, qui agita comme la crinière d'un cheval sa chevelure désordonnée, et sans prononcer un mot, il entra.

Marini ferma la porte avec soin, écouta de côté et d'autre avec précantion, et revint vers l'étranger qui, accoudé contre la cheminée, venait de tirer d'un portefeuille une moitié de lettre écrite, déchirée d'une certaine façon. Il la présenta à Marini. L'Italien alla à son bureau, prit l'enveloppe dans laquelle était l'autre morceau de papier et le rajusta avec celui que l'inconnu lui avait remis.

Vous voyez, lui dit-il, en lui montrant une chaise, que c'est bien ici que vous avez affaire; vous êtes le frère que nous attendons de Lille; soyez le bien-venu.

L'inconnu tendit la main à l'Italien, qu'il avait examiné par une rapide investigation du regard:

—Seront-ils bien exterminés? dit-il, d'une voix de mélodrame en penchant de côté sa face osseuse et jaune.

—On y travaille.

—On travaille trop lentement; les patriotes de Lille s'impatientent. Le règne des tyrans pèse....

—Pardon, frère, interrompit Marini de cette même voix flegmatique et accentuée qu'il affectionnait; je ne suis que la moitié d'un conspirateur, agent de conspiration, si vous aimez mieux, je ne m'occupe pas des autres détails.... Nous n'attendions plus que Lille. Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse sont arrivés depuis hier.

L'homme maigre passa une de ses mains dans son habit boutonné jusqu'au cou; pose conspiratrice qu'il affectionnait.

—J'arrive pour ce que vous savez, dit-il d'une voix sombre.

Marini continua sans faire la moindre attention à l'interruption mélodramatique de son interlocuteur.

—Ce soir, si vous le voulez bien, vous serez mis en rapport avec les autres délégués pour une communication importante. Ce soir, rendez-vous général à la chaumière. Vous connaissez la chaumière, n'est-ce pas? l'Eden du quartier latin; vous voyez que nous sommes mondains; c'est qu'à Paris il n'est pas facile d'échapper à la surveillance de cette bonne vieille mère que l'on nomme préfecture de police et il faut se donner de temps à autre les airs les plus champêtres et les allures les plus pastorales.

L'homme maigre essaya de sourire, mais sa face jaune et ridée s'y prêta de bien mauvaise grâce, et le sourire devint une sinistre grimace:

—Ce sont des conspirateurs à l'eau de rose, fit-il avec une mone dédaigneuse; aussi on patauge, on n'avance pas.... Par Robespierre!.... s'écria-t-il d'une voix gutturale, vous autres Parisiens, vous êtes des mous patriotes; la moindre des choses vous abasourdit; vous faites comme les hannetons qui comptent leurs cornes pendant une heure avant de s'envoler; nous autres Lillois!....

Marini ne broncha pas; le langage du frère et ami glissait sur lui comme l'eau sur la glace: il en avait tant vu et tant entendu! Il se contenta de l'interrompre par ces seuls mots:

C'est donc bien convenu. Ce soir, à la chaumière, à six heures. On dinera.

Le frère Lillois approuva par un hochement de tête:

As-tu quelques roulantes? dit-il; j'en manque radicalement.

L'association est bien pauvre, répondit Marini, toujours sur le même ton, et l'ouvrier des faubourgs est d'un entretien très lourd.

Alors, donne-moi dix francs.

Pendant que Marini, toujours avec la même ponctualité flegmatique, prenait dix francs dans un tiroir, et préparait un carré de papier pour le reçu, le frère ami était en extase devant la pendule.

—Qu'est-ce que jasent ces trois patriotes? dit-il.

—C'est le serment des Horaces

—Des Horaces?.... tu veux dire des Voraces. Ça n'est pas mal, mais à Lille ils ne sont pas habillés comme ça.

Et, après cet aperçu historique d'une si pénétrante sagacité, le rougillon sortit comme il était entré, raide et sombre, seulement avec dix francs de plus dans sa poche; ce qui faisait en tout dix francs. L'amour de la patrie tient lieu des vaines richesses.

—Ma foi! dit Marini, le Lillois n'est pas amusant, mais il est arrivé bien à propos; me voilà débarrassé de lui. La petite réunion sera ce soir au complet, et si le grand inquisiteur veut bien ne pas nous lancer ses limiers aux jambes, ça ira comme sur des roulettes.

Après avoir jeté un coup d'œil de satisfaction sur son travestissement, il descendit l'escalier et se dirigea vers la place du Caire.

Le signor Marini se rendait chez son huissier de confiance qu'il avait déjà employé dans des occasions délicates.

Maître Riffaud, dit-il, en entrant, le dossier Dominique est-il prêt pour la saisie?

—Tout prêt!

—Il faut saisir ce matin.

—Vous savez que tout le mobilier vendu ne rapportera pas soixante francs.

(A continuer.)

les différentes portions terminées, l'entreprise (quant aux lisses et à la maçonnerie) est réalisée au-delà d'un tiers entre *Plattsburg* et la ligne-frontière du Canada. L'étendue ainsi parachevée est de près de huit milles. Au premier novembre on aura dépassé, par le même travail, les trois quarts de la ligne totale à parcourir.

Le Conseil de Ville doit s'occuper incessamment de réglementer la vente du bois de chauffage. Le prix exorbitant de cet article fera bien venir de la classe pauvre toute mesure qui allégera à quelque degré le fardeau que les surenchérisseurs de ce combustible la contraignent de subir.

Samedi dernier, le coroner passa une enquête à l'Hôpital-Anglais de cette ville sur le corps d'un individu du nom de Carman qu'on avait trouvé mort le même jour dans un cab. Cette enquête eut pour résultât le verdict suivant: " mort par la visite de Dieu."

Cet homme laisse une petite fille de 5 ans qui serait morte de faim sur la prompte assistance d'une dame charitable.

Des améliorations de plus d'un genre se sont exécutées dans notre ville depuis 1850. Quelques-unes des rues commerçantes de la cité ont maintenant un aspect conforme à leur destination. Un progrès industriel d'une très haute conséquence s'est effectué près des écluses du Canal: les machines à moudre le grain s'y sont multipliées; elles fonctionnent par l'eau et la main-d'œuvre qu'elles exigent occupe un nombre d'ouvriers assez considérable. C'est dans ce lieu que se fabriquent aussi les mécanismes à vapeur et les machines en usage dans les endroits où les pouvoirs d'eau sont une rareté. Ceux qui n'ont pas visité depuis quelques mois les fabriques du Canal, ne se font point une idée de la grandeur des améliorations qui se poursuivent à cet entrepôt du commerce entre les Etats-Unis et les deux sections de la province; de l'étendue des aqueducs, de l'épaisseur et de la solidité des constructions, et, surtout, de la nature colossale des travaux entrepris pour le chantier de MM. Tate.

Le Conseil de Ville n'a point oublié les embellissements sur lesquels on avait compté. Le parachevement de la Fontaine et l'erection d'un grillage d'enceinte sur la Place d'Armes, forment un embellissement superbe, en rapport avec l'élégance des édifices que la population catholique, le haut commerce et des particuliers possèdent autour de cette promenade. A distance, au nord-est, s'élève graduellement le *Palais de Justice* qui, d'un côté, regarde le *Champ-de-Mars* et, de l'autre, dominera la perspective embrassant la *Place Jacques Cartier*, le fleuve, les bords verdoyants de l'Ile Ste. Hélène et tout le paysage au-delà. Cette construction gigantesque, dont on peut déjà reconnaître les proportions d'ensemble, sera sans doute un beau monument, chèrement payé par une taxe impopulaire à laquelle la nécessité de son érection a fait recourir. La promenade de *Jacques-Cartier* sera elle-même une décoration à notre ville par le nivellement du sol, la venue des arbres qui en bordent l'allée centrale et l'établissement encore projeté d'un jet-d'eau. Le *Marché Bonsecours*, dont on s'occupe en ce moment d'achever la boiserie de la partie supérieure, contiendra deux vastes salles, dont l'une (celle du côté Est) est distiné aux réunions publiques de tout genre. Deux chambres superposées,—chacune de 67 pieds sur 37—ouvriront à l'extrémité de ce vaste appartement comme salles de rafraichissement ou de toilette, au désir des occupants, dans les fêtes publiques et les banquets solennels. Tous ces travaux d'intérieur seront, à ce qu'on assure, d'un fini parfait. Le salon que l'on prépare pourra contenir cinq mille personnes et sera magnifiquement éclairé, disons mieux, illuminé par le gaz.

La partie ouest de l'étage supérieur du *Marché Bonsecours* est réservé pour les séances du Conseil de Ville, pour les bureaux des Aqueducs, ceux du Trésorier et du Greffier de la Cité, etc. Des coupe-feux s'élevant de la bâse jus qu'au faîte del'édifice, rassureront contre les incendies. Un lieu sera spécialement affecté au dépôt des archives du tribunal du *Recorder*, de celles du Conseil, à celui des régistres du Trésorier et des autres bureaux, et renfermera les valeurs en argent ou en billets, de la Corporation. Une salle doit servir aux audiences du *Recorder*; il y aura aussi des chambres pour les gardiens, messagers, etc.

Le mode ancien d'approvisionner d'eau la ville a subi des modifications qui permettent de se procurer en plus grande abondance qu'auparavant cet article indispensable.

On poursuit la reconstruction du *Marché Ste. Anne* dont la hauteur n'atteindra pas à celle de l'édifice détruit en 1849; mais les dimensions, d'ailleurs, en seront égales. Cette nouvelle construction sera de briques, à un seul étage et l'élévation n'en excédera que de deux pieds la hauteur des fenêtres.

L'habileté financière de Son Honneur le Maire de Montréal, son attention persévérante au recouvrement des arrérages considérables dues à la Cité, ont mis le Conseil de Ville en état d'exécuter tantd'améliorations importantes. Aussi la gratitude générale ne fait-elle pas défaut au premier magistrat de la ville.

Nominations Officielles.

La *Gazette Officielle du Canada* publie dans l'ordre suivant les noms des officiers de la jurisdiction civile et criminelle du District nouvellement érigé de Kamouraska:

Ovide Martineau, écuyer, nommé Sherif du District;

Philippe Chalou et Charles Déry, écuyers, nommés conjointement Protonotaires de la Cour Supérieure pour le District;

Charles Déry, écuyer, nommé Greffier de la Paix pour le District;

Philippe Chalou et Charles Déry, écuyers, nommés conjointement Greffiers de la Cour de Circuit du Circuit de Kamouraska.

Le révérend M. Chiniquy nous a fait part d'une lettre qu'il a reçue d'un respectable négociant de New-York à l'occasion du vol audacieux commis dans cette ville au detriment de M. Achille Chiniquy, à son arrivée récente de Californie. Nous publions ci-dessous cette lettre dans la pensée de la rendre utile aux voyageurs inexpérimentés du Canada qui auraient à visiter New-York.

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre au sujet de l'argent qu'on a volé à New-York à M. votre frère, et je m'empresse de vous fournir quelques détails sur des faits semblables qui se répètent si souvent dans notre ville.

M. A. n'est pas la seule victime des associations de voleurs régulièrement organisées qui existent au milieu de nous.

Ces sociétés ont des ramifications très étendues dans les principales villes des Etats-Unis, et, tant par correspondances que par émissaires, elles suivent très loin un homme qu'elles ont "*marqué*."

Si la prudence de l'étranger ou quelque autre cause l'ont protégé dans une ville, il est suivi et reconnu dans une autre; et, s'il n'est pas volé dans son premier voyage, il peut l'être dans un second: enfin, un voyageur qu'un filou aura remarqué comme négligent et qu'il croit porter, dans ses malles, des valeurs considérables, est surveillé de près par ces associations qui comptent dans leurs rangs des domestiques d'hotels et de maisons privées et même quelques hommes tarés des professions libérales.

Nos tribunaux déroulent quelquefois des tableaux dont les détails tiennent presque du fabuleux; cependant les faits sont là, sous le serment des témoins,—il reste au public à en tirer une leçon d'expérience.

Nos débarcadères sont tous les jours encombrés de *filous en habits fins* dont les bonnes manières et quelquefois l'apparence de bonne foi et de cordialité écarteraient les soupçons du plus défiant.

Ces filous s'adressent, depuis plusieurs mois, de préférence aux Californiens, parceque ces hommes, au milieu du bonheur qu'ils éprouvent à revoir leur patrie, sont plus ouverts aux *prétendus* sentimens d'amitié et aux congratulations qu'on leur offre à leur retour.

Parmi ces voleurs, les uns vous recommandent telle ou telle maison dont ils se disent les maîtres ou les agents, les autres sont affiliés à des conducteurs de cabs qui vous font faire le tour de la ville pour finir par arriver à deux arpents d'où vous êtes parti.

Avant de livrer les bagages à la porte d'une maison qu'il a quelquefois choisi lui-même, le *cab man* demande *deux ou trois dollars* au voyageur, suivant qu'il le croit plus ou moins étranger et sans protection aucune. Voilà comment sont traités, très souvent, des personnes qui n'ont pas l'habitude de voyager et qui arrivent tout à fait étrangers dans notre grande ville de New-York.

Presque tous les Californiens, à leur arrivée ici, sont entourés de *prétendus* curieux et chercheurs de nouvelles qui, tout en écoutant les légendes de San Francisco, étudient de très près les nouveaux arrivés.

Le voleur intelligent est bon physionomiste: il s'adresse de préférence à l'honnête homme, surtout lorsqu'il le voit parfaitement étranger. Il lui témoigne de l'amitié, l'*avertit*! de ne pas se fier à tout le monde, et finit par s'offrir (moyennant une légère rémunération) à accompagner l'étranger et à lui servir d'interprète ou d'ami dans ses affaires. M. A. a, de cette manière, acheté un sac de voyage d'un homme qui l'accompagnait en se disant le propriétaire d'un magazin de valises.

L'homme entra le premier et sans dire mot aux personnes du magazin qui le voyaient faire, il vendit un sac de voyage à M. Chiniquy et sortit ensuite avec ce monsieur, comme s'il sortait de sa propre boutique! C'était tout bonnement un affilié du magazin. Voilà l'homme qui a volé ensuite l'argent de M. votre frère. M. A. retourna au magazin, sur les traces du voleur,—on répondit qu'on ne le connaissait pas! (le voleur) et qu'on ignorait où on pourrait le trouver.

J'ai accompagné votre frère au magazin du sac de voyage et je vous avoue franchement que plus d'un voyageur s'y serait laissé prendre, car le local a tout-à-fait l'air d'un établissement *respectable*!

Paris a ses " mystères", et New-York a les siens aussi!

Si un filou accompagne un homme de la Californie, il lui propose d'aller changer sa poudre d'or, et le conduit tout droit à une maison régulière de Wall street. Ici on offre la valeur *réelle* de la poudre d'or $17½ l'once; cependant, conseillé par son ami, le californien refuse ce prix, et, à peine sortis du comptoir, le filou mène son homme chez un changeur *affilié* où le voyageur reçoit *en apparence* $18½ à $19½ de l'once d'or; il croit avoir fait une bonne affaire... il est tout bonnement trompé par *de faux poids*!... Premier vol.

Après avoir quitté le changeur, l'étranger est induit à entrer dans un des Encans de montres, de Broadway ou de Chatham street. On y offre à tue-tête une montre et une chaine d'or à vil prix. Le filou est étonné de l'énorme sacrifice que va faire l'encanteur, il n'y a pas un moment à perdre.... s'il avait de l'argent, (le filou) il ne manquerait pas une si belle occasion!.. il monte ainsi la tête à l'étranger qui offre quelque chose de plus: la montre et la chaîne d'or lui restent, il paye... Second vol.

Lorsque la montre et la chaîne ont été joyeusement posées au cou du propriétaire, le filou dit au voyageur: "est-ce *de l'or* que *nous* avons acheté!"..... Je suis inquiet pour vous, voulez-vous que je vous conduise chez un *honnête horloger*!"

L'étranger, poussé par la curiosité—et quelquefois pour mieux prouver à son compagnon qu'il se trompe!—le suit avec empressement chez l'horloger qui, quelquefois, demeure tout près du magasin d'encan.

L'honnête horloger à figure plastique, regarde le voyageur, prise sa montre et sa chaîne et lui dit d'un air de sympathie: " monsieur, on vous a trompé, c'est du cuivre doré, qu'on vous a vendu...." L'étranger se décourage, se fâche même, mais on le calme; il retourne vite chez l'encanteur, qui, dans l'intervalle, a fermé son magasin! ou *changé* tout son monde! si bien, que l'étranger ne reconnaît plus une seule des figures qu'il a vues il n'y a qu'un moment.

Voyant ses remonstrances inutiles ou, en apparence, incomprises à la chambre d'encan, le voyageur retourne chez l'horloger, où l'attend son *ami*. On lui propose un échange, mais avec un retour exorbitant: en désespoir de cause, il céde encore et paie la différence... 3me vol. —Après le départ de l'étranger, la montre de cuivre est renvoyée à l'encanteur, qui s'entend avec l'horloger, et la *même* montre passe ainsi plusieurs fois des mains de l'encanteur à un nouvel étranger, et de celui ci à quelque autre horloger affilié ou même à celui dont nous venons de parler.

Voilà, Monsieur, les incidents mille fois répétés qui se passent dans nos rues de New-York.

Je connais des personnes instruites et intelligentes des Etats-Unis et du Canada, et même des Européens qui ont avoué des faits à peu près semblables qui leur sont arrivés à New-York. Je pourrais vous nommer ici plusieurs personnes d'influence et de caractère qui, faute d'un peu de prudence, ont été ainsi trompées aux encans de montres et de chaînes d'or dans Broadway ou Chatham street.

Est-il donc étonnant que M. A., à son arrivée de Californie, ait été marqué par quelqu'une de ces associations de filous pour être leur victime?...—La police de New-York a vu des hommes plus âgés et de plus d'expérience que M. votre frère, dévalisés jusqu'au dernier sol, au point de manquer d'argent pour retourner dans leur famille....

Il y a dix mois, un négociant respectable de Panama est descendu dans un de nos premiers hôtels français à New-York; il fit porter par son *cabman* une malle très lourde dans sa chambre, qu'il ferma avec beaucoup d'attention. Le lendemain matin en ouvrant sa malle, il s'apperçut qu'on lui avait volé $4,000, (à peu près tout ce qu'il avait,) je tiens ce fait du M. Espagnol qui me le raconta lui-même en venant loger dans l'hôtel où j'ai fait sa connaissance.

En présence de tels incidents arrivés en lieux respectables et à des voyageurs expérimentés, est-il étonnant que dans un hôtel comme celui où logeait M. A., dans une maison où il y a plus de 400 chambres sur des passages très étroits et mal éclairés, un filou, à l'aide de fausses clés, aît pénétré dans la chambre de M. votre frère, brisé ses malles et volé son argent et d'autres effets!... La police de New-York vous répondra qu'elle reçoit tous les jours des plaintes de la même nature de la part d'étrangers entièrement dévalisés.

Nous avons des voleurs à New-York qui s'introduisent dans les maisons privées, non pas par les portes et les fenêtres, mais par les toits! Des vols qu'on trouvait d'abord très mystérieux et qu'on attribuait quelquefois à la magie, se sont ainsi commis pendant qu'on avait des gardes de nuit aux portes et aux fenêtres.

Je crois ne pas avoir été indifférent aux malheur qui est arrivé à M. A.—Je l'ai aidé de mon mieux de mes faibles conseils; il n'a pas perdu un instant pour chercher la trace du voleur, mais comment trouver un coupable qui se cache dans une population de 500,000 âmes, lorsque la police elle même trouve la tâche presque impossible.

Parmi toutes les personnes qui me furent adressées pour la Californie, je n'ai pas vu un seul homme qui annonçât plus d'indelligence, de courage et d'aptitude à réussir, que M. A.. La fortune, qui l'avait passablement favorisé, l'a malheureusement abandonné au port, mais au moins elles vous laisse un frère affectueux et à sa famille un époux et un père jeune encore, et auquel des succès ultérieurs feront j'espère, oublier les malheurs d'aujourd'hui.

Il serait heureux pour bien des familles, que la Californie pût rendre aujourd'hui (même sans le moindre succès d'argent), le nombre de fils, de pères, d'époux dévoués qui sont tombés sous la flèche indienne, morts de froid ou de faim dans les ravines, ou qui, à leur retour, emportés par la maladie, ont été confiés au froid et terrible linceul de la mer!

...

Mariages:

A Québec, le 15 du courant, par Messire J. H. Dorion, curé de Drummondville, M. Louis-Eugène Dorion, marchand de cette cité, à Delle Adèle Gingras, fille de M. Edouard Gingras, aussi de cette cité.

A ST-Thomas, mardi, le 14, P. Amable Dionne, écuyer, avocat, fils de l'honorable P. A. Dionne, seigneur de Ste-Anne à Dele L. C. wilthelmine fille de feu I. Gaspard Boisseau, écuyer, de St-Thomas.

Décédés:

Mardi dernier, au Couvent du Lac des deux Montagnes la Révde Soeur Marie Catherine Gravel, dite Ste Herman de la congrégation de N. D., à l'âge de 63 ans, 6 mois, 8 jours, dont elle a passé en religion 47 ans, 8 mois, et 19 jours.

A l'Asomption, le dix sept du courant Dame Hélène Roussaint, veuve de feu Capt: Bonaventure Lemire dit Marsolais âgée de 78 ans.

A l'Assomption, le 5 du courant, Georges Mirard Raudolphe, enfant de M. J. E. Peltier, âgé de 2 ans.

Le 8 septembre dernier, à St. Louis (Missouri) M. Prudent Dion, marchand, âgé de 28 ans, ci devant de Québec, et frère de M. Joseph Dion, marchand de cette ville.

A Saint-Jean Deschaillons, le 16 du présent, à 6 heures du matin, à l'âge de 60 ans et 10 mois, après une très courte maladie, et très regretté Isaïe Beaudet, écuyer, capitaine de milice; il était frére de Godefroi Beaudet, écuyer, du côteau du Lac.

ANNONCES.

NON RESPONSABILITE DE DETTES.

LE Soussigné, ci-devant de BEAUHARNAIS, maintenant de la paroisse STE. GENEVIÈVE, prévient le public que JOSEPHTE BLEAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter.

JEAN BAPTISTE DEVOYAU.

Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

LOUIS RICARD,

AVOCAT:

rue voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

ON demande TROIS MAÎTRES-D'ECOLES capables d'enseigner l'anglais et le français; les premiers principes d'Ecriture, de Grammaire et d'Arithmétique. Pour les conditions, s'adresser au Rv. M. TABARET, Missionnaire à l'ORIGNAL. (Otawa.)

14 septembre 1851.

ON DEMANDE des renseignements sur une jeune fille de 14 ans du nom de ELIZABETH McGRADY. Toute information la concernant sera reçue avec beaucoup de reconnaissance par sa sœur.

S'adresser au Bureau des *Mélanges Religieux*.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,

DISTRICT DE MONTREAL,

CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Oitawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographie, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année scholaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Ecrs. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRÉ.

S. A. BERNIER. Ptre.
Directeur de l'Académie

N. B. Les classes s'ouvriront au premier octobre prochain.

AUX INSTITUTEURS.

UN jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. ANDRÉ D'ARGENTEUIL. Un qui pourrait remplir l'Office de Chantre, ou bien encore toucher un harmonium se dit préféré.

St. André, 15 août 1851.

PEINTURES HUILES, ETC.

LE soussigné offre ses plus sincères remerciemens à ses amis et au public en général et al'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg, des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montréal, 13 [illegible] 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez

J. M. LAMOTHE.
Libraire

JOSEPH T. DORVAL,

MAITRE-MENUISIER.

A TELIER, à la 4e. maison de l'encoignure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.

Mont réal, 23 septembre 185[illegible]

SAMUEL R. WARREN,

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

FACRICANT D'ORDRE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS.

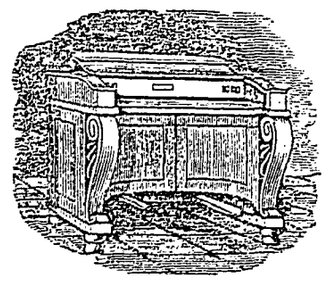

HARMONIUMS, ORGUES, SERAPHINS, ÆLOPHONS FORTE-PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrique supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquérir des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le ÆLOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain dégré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DES ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom d'ORGUE.

Mont réal, 10 Septembre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES du BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE D'ECOLE de l'évêché le 17 octobre prochain à NEUF heures précises A. M. pour procéder à L'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme.

F. X. VALADE,
Sec. B. E,

Longueuil, 12 Septembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

CONCOURS LITTERAIRE.

RÈGLEMENTS.

I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante:—*Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.*

II.—*Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851.*—Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'*Institut*, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI.—Le prix destiné par l'Hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux.

VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différens Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné.

IX.—Toutes correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

P. G. PAPINEAU,
S. C. I. C.

Montréal, 11 Septembre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connoître les avantages que l'on lui ferait.

S'adresser à ce bureau.

Montréal, 9 Septembre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole Elementaire dans la paroisse de BLAIRFINDIE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre., Curé.

Blairfindie, 1 septembre 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place D'INSTITUTEUR à STE. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à MR. LEFEBVRE, curé du lieu.

Montréal, 4 Juillet 1851.

chrétien renferme de sublime et de profond, de saint et demoral.

M. l'abbé Clerc n'avait d'autre ordre à suivre que de prendre les articles du Symbole, l'un après l'autre ; et c'est ce qu'il a fait. Seulement, il a fait précéder son explication d'un chapitre sur *l'Ignorance du Christianisme*, ignorance dont il pose les causes avec une sagacité merveilleuse et dont le remède est naturellement l'étude du Symbole des chrétiens.

Pour faire connaître la manière de M. Clerc et inspirer le désir de le lire (car nous n'avons pas ici d'autre pensée, et cette pensée est toute de bon vouloir envers ceux qui se rendront à notre invitation), pour inspirer, disons-nous le désir de lire la *Symbolique*, nous copions au hasard quelques passages du livre. Nous sommes à l'article de la Communion des Saints : *Sanctorum communionem.*

"... Trois grandes races forment la multitude des enfants de Dieu ; ceux qui, purs comme les eaux du baptême qui les initia à Jésus-Christ, ou renouvelés dans les travaux d'une pénitence complétee par la persévérance, sont emportés sur les bras de la mort vers les fortunées régions *des saints* ;—ceux qui, moins candides dans l'innocence ou moins rigoureux dans le repentir, tièdes et languissants, n'ayant pas atteint, dans la vallée des larmes, le degré de pureté nécessaire pour pénétrer dans la lumière du Dieu trois fois saint, ont besoin d'une expiation qui achève de les purifier et qui blanchisse leurs vêtements fanés et ternis ; ils sont comme des fidèles compatissants sous le nom d'*âmes du Purgatoire* ;—ceux enfin qui, exposés au feu des tentations, portant le poids de la chaleur et du jour sur le sol des combats, sont noirs comme l'epouse des cantiques et beaux comme des soldats que ne découragent ni la faim, ni la fatigue, ni la nudidité, ni les échecs, ni les revers, et qui ne cessent de batailler pour regagner le terrain perdu et parvenir au triomphe.—Cette portion du sacré troupeau retient le nom d'*Eglise militante.*

" Exposer les rapports qui existent entre ces trois familles issues de la même mère, c'est développer cet article du symbole : *Je crois à la communion des saints....*"

L'article auquel est emprunté le passage précédent se termine ainsi :

" ....Quiconque sait apprécier la valeur des âmes et l'incomparable dignité que leur a conférée le sang de Jésus-Christ, conviendra qu'il importe de tenir l'accès de ces âmes ouvert à tous les écoulements de ce sang réparateur, et que le plus grand malheur pour elles serait que cet accès fût fermé et ces écoulements interrompus. La grandeur de ce désastre est sentie surtout aux époques où les biens surnaturels sont estimés ce qu'ils valent, c'est-à-dire plus que toute la richesse, toute la puissance, toutes les joies de la terre réunies. Voyez l'Eglise de Corinthe ! Comme elle est troublée, inquiète et plongée dans le malheur, parce que saint Paul a exclu de la communion des saints un grand coupable. Voyez aussi, dans un temps plus rapproché de nous, où l'âme était l'objet de l'estime, des attentions et des sollicitudes que d'autres siècles prodiguent au corps, quelle terreur glacait les petits et les grands, lorsqu'une sentence d'excommunication venait frapper quelque pécheur scandaleux et obstiné, que ce fût un prêtre, un berger ou un roi ! L'infortuné, n'ayant plus aucune part aux prières, aux suffrages et aux sacrifices de l'Eglise et ne pouvant plus vivre de la vie supérieure et chrétienne, semblait maudit de Dieu. On se rappelait l'effroyable anathème porté par saint Paul contre quiconque n'aime pas Jésus-Christ, et on était pénétré d'horreur, horreur salutaire qui, le plus souvent, atteignait le pervers et le ramenait repentant sous le joug suave et honoré de la famille chrétienne, où il participait de nouveau aux bienfaits de la communion des saints."

Nous ferons encore une citation de ce livre, dont chaque page est un haut et précieux enseignement ; voici comment l'auteur termine l'article de la *vie éternelle*, qui lui-même termine ce volume :

" Sur la durée de ce supplice qui n'aura pas de fin, le Christ n'ajouta rien à la tradition antique, résumée par Socrate quelques moments avant sa mort : une tradition aussi universelle et aussi constante n'avait pu naître ni du cerveau des rois, ni du cœur des prêtres, ni des terreurs populaires, ni de la fantaisie de quelques reclus ou de l'Inde ou d'Egypte. Elle venait de Dieu, qui avait fait l'éducation du genre humain, éducation dont les souvenirs les plus nets vivaient dans la postérité d'Abraham, laquelle, au témoignage de Tacite, adorait un Dieu, pur esprit, et croyait les âmes immortelles. Le divin législateur répéta souvent en termes clairs et distincts, et sous des formes très variées, que le châtiment des réprouvés serait inextinguible, et cet enseignement ne fut un scandale ni pour ses amis ni pour ses ennemis. Les uns et les autres se récrièrent, lorsqu'il rétablit l'indissolubilité et l'unité primitive du lien conjugal ; ils s'enfuirent à l'annonce des dons eucharistiques ; mais ils gardèrent un silence d'assentiment toutes les fois qu'ils l'entendirent enseigner que les justes jouiraient d'une éternelle vie, et que les méchants subiraient une peine éternelle. Dans cette sanction suprême donnée à la loi de la piété et du devoir, rien ne les étonna et ne les étourdit. La richesse, la puissance et la philosophie avaient perdu la trace de ces traditions ; mais les peuples naïfs ne les avaient pas oubliées ; et les disciples de Jésus, et les multitudes vivant autour de lui et suspendues à sa parole, ne s'étaient assis ni aux gymnases de la Grèce, ni dans les palais d'Alexandrie, ni dans la chaise curule des sénateurs, ni sur les marches du trône d'Auguste et de Tibère. Ces peuples étaient simples, pauvres et modérés, et ces qualités aident merveilleusement à croire au bonheur qui attend les bons et aux flammes éternelles réservées à ceux qui disent : Dieu, Dieu ! qui répètent : Seigneur, Seigneur ! et qui sont néanmoins rebelles aux plus authentiques volontés du Fils de Dieu fait homme..."

BAILLY.

COLLEGE JOLIETTE.

LE Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit :

1ère. Année.—Eléments des deux langues ; (Anglais et Français). — Arithmétique. — Histoire sainte. — Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais)—Géographie—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4ème. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème. Année—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale). — Architecture.—Economie politique. — Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

		£	s.	d.
Enseignement et logement		3	0	0
Musique.	Piano	3	0	0
	Les autres instruments	1	10	0
Dessin		0	5	0
Abonnement à la bibliothèque		0	2	0

CHAMPAGNEUR, Ptre.

Industrie, le 1 septembre 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

OU

RECUEIL DE CHANT GREGORIN

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT :

LES MESSES DU GRADUEL, tous les HYMNES ET PROSES, les HYMNES ET ANTIENNES en l'honneur de la STE. VIERGE, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS DU PROCESSIONNAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX, avec toutes les différentes FINALES ; la MESSE DES MORTS a prose DIES IRÆ et le LIBERA, tels que les donne le Processionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSEIGNEUR l'Evêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format *in-folio* d'environ 125 pages. Le soussigné a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les Souscriptions doivent être transmises au Secrétariat de l'Evêché de Montréal.

J. B. LABELLE,
Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal.

Montréal, 10 Mai 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de *Pension Privée*, est sise à l'extrêmité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tems des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des dedébarcadères des chemins de fer Prix égaud à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

LA lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéraire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps.

Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié a l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

P. GENDRON,
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.

Montréal, 5 Août, 1851.

LE Soussigné informe les Messieurs du Clergé et Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute description, CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSOIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTS de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

JH. ROY.

Montréal, 30 Mai 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE

MM. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidante aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à les prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robutes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des *montants* qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse..... MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N°. 84—

Montréal, 3 Décembre, 1850.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendu d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messirs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSSI—

Papetterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal. 20 Mai. 1851.

ATTENTION

Livres de Prieres nouvellement arrivés de France.

LE Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec hâte de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France,

TELS QUE :

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Imitation de Jésus-Christ, ... de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :

Chapelets, Médailles, Croix et Cœurs en Argent, Porte Reliques en croix et en cœur, Crucifix de toutes grandeurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en Porcelaine, ... du Bon-Pasteur, ... de la Ste. Vierge, ... de St. Joseph, ... de l'Ange Gardie depuis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS

Une très-grande collection D'IMAGES, au dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE.
Libraire.

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à

FRANCOIS LÉCUYER,
Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.

S'adresser au Missionnaire du lieu

Montréal, 18 Juillet 1851.

LIVRES NOUVEAUX
POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés viennent de recevoir par *Great Britain Pearl, Wreath et John Bull* leur assortiment de LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DROIT, MEDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc.

E. R. FABRE, ECIE.
Rue St. Vincent, N°. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, ET Cie.
Rue St. Vincent, N°. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. ualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

E. R. FABRE, ET Cie.

Montréal 23 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 1) chelins le rouleau.
VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE.
A vendre par
E. R. FABRE. ET Cie.

Montréal 23 mai 1851.

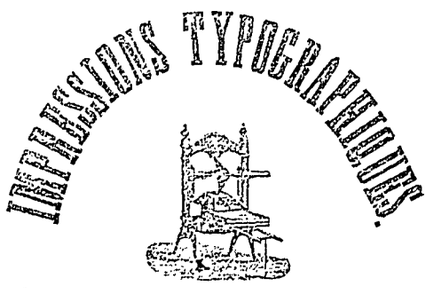

ON imprime à cet établissement :

LIVRES,
ADRESSES,
CARTES DE VISITE,
INVITATIONS,
CIRCULAIRES,
ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS.

S'adresser à L'IMPRIMERIE des *Mélanges Religieux.*

Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA
VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal,—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitem-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr.
St. Andrews—Frank Farish, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.
Melbourne—Thos. Tait, Ecr
St. Hyacinthe—Boucher de la Bruyère, Ecr.
Trois-Rivières—John Robertson, Ecr.
Hawksbury—Georges Hamilton, Ecr.
Dunham—Wm. Baker, Ecr.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des *Annuités* ou des *Réversions* de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le système de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premieres primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation*, et *demi-crédit*, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age auquel on assure.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières	Ange Conducteur
Paroissien Romain	Journée du Chrétien
Imitation de Jésus-Christ	Pensez-y-bien
Chemin de la Croix	Paroissien des Demoiselles
Visites au St. Sacrement	Imitation de la Ste. Vierge
Miroir des Ames	Mois de Marie
Mois de St. Joseph	Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, aroises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annonce aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention :

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 ;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin :

Bibliothèque *catholique de Lille*, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE,
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION !

AVENDRE,

A l'Evêché, à la Prévidence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINE

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA NATIVITÉ

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX : 2s. 6D. LA DOUZAINE.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN,
AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc.

BUREAU : à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc rue Dorchester numéro 5.

Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lagauchetière, No. 2.

Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD,
AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE
ET
ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (*non compris les frais de port*) £1 0 0.

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.

☞ Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion	£0	2	0
Chaque insertion subséquente	0	0	7
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion	0	3	6
Chaque insertion subséquente	0	0	11
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne	0	0	4
Chaque insertion subséquente, par ligne	0	0	1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

☞ Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, . .	MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire,
TROIS-RIVIÈRES,	Val. Guillet, écr., N. P.
QUÉBEC, . . .	L. Gill, Ptre., V.
STE. ANNE, . .	M. F. Pilote, Ptre. Direct.
RIVIÈRE DU LOUP,	M. L. Baribeau.
ST. ATHANASE, .	M. J. Dacier.

REDACTEUR : F. M. DEROME, AVOCAT,
IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE : JOSEPH RIVET.
Coin des rues Mignonne et St. Denis, près de l'Evêché, Montréal.